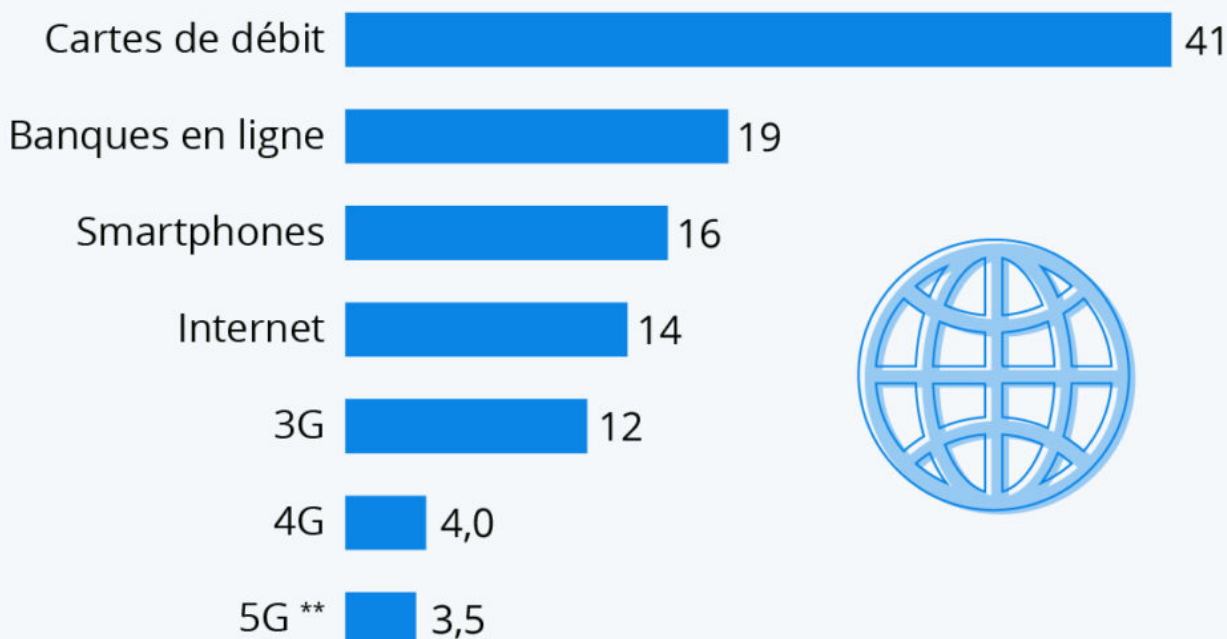


L'adoption de la 5G pourrait battre des records

La vitesse d'adoption de la 5G pourrait battre des records

Nombre d'années nécessaires aux technologies sélectionnées pour atteindre 1 milliard d'utilisateurs *



* la durée a été calculée à partir de la date d'entrée sur le marché.

** estimations

Sources : Statista, A Mobile Connected World (2020)





Ecrit par Echo du Mardi le 17 juin 2020

La 5G pourrait faire son apparition en France à la fin de l'année. L'autorité de régulation des télécoms (Arcep) a annoncé la semaine dernière avoir fixé le début des enchères pour l'attribution des fréquences fin septembre. Dans la foulée, une dizaine de villes pourraient être couvertes et les premiers forfaits 5G pourraient être proposés fin 2020.

De la création des premiers réseaux mobiles 2G dans les années 1990 au déploiement de la 4G, l'adoption des nouvelles technologies de transmission des données mobiles n'a cessé de s'accélérer avec la révolution numérique. Il a fallu 12 ans pour que la 3G, introduite au début des années 2000, soit utilisée par un milliard de personnes dans le monde. En comparaison, la 4G s'est diffusée trois fois plus rapidement, atteignant le seuil du milliard d'utilisateurs 4 ans après sa commercialisation en 2010. Cette diffusion rapide coïncide notamment avec la démocratisation des smartphones au cours de cette période.

Qu'en est-il de la 5G ? D'après des estimations publiées dans le nouveau rapport de [Statista](#) sur les technologies mobiles, son adoption pourrait se faire encore plus rapidement. Il est ainsi prévu qu'elle atteigne le cap du milliard d'utilisateurs au bout de 3 ans et demi. Cette prévision de démocratisation rapide est notamment due à son coût relativement abordable, à sa facilité de déploiement (utilisation du cœur de réseau 4G) et à ses très nombreuses applications : objets connectés, intelligence artificielle, véhicules autonomes, etc.

Il est également important de noter que le déploiement de cette nouvelle technologie en France s'accompagne d'une étude des risques sanitaires conduite par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). L'Agence nationale est chargée d'évaluer les éventuels effets biologiques ou sanitaires spécifiquement liés aux nouvelles bandes de fréquences 5G qui seront utilisées.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)